

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1826 à 1856

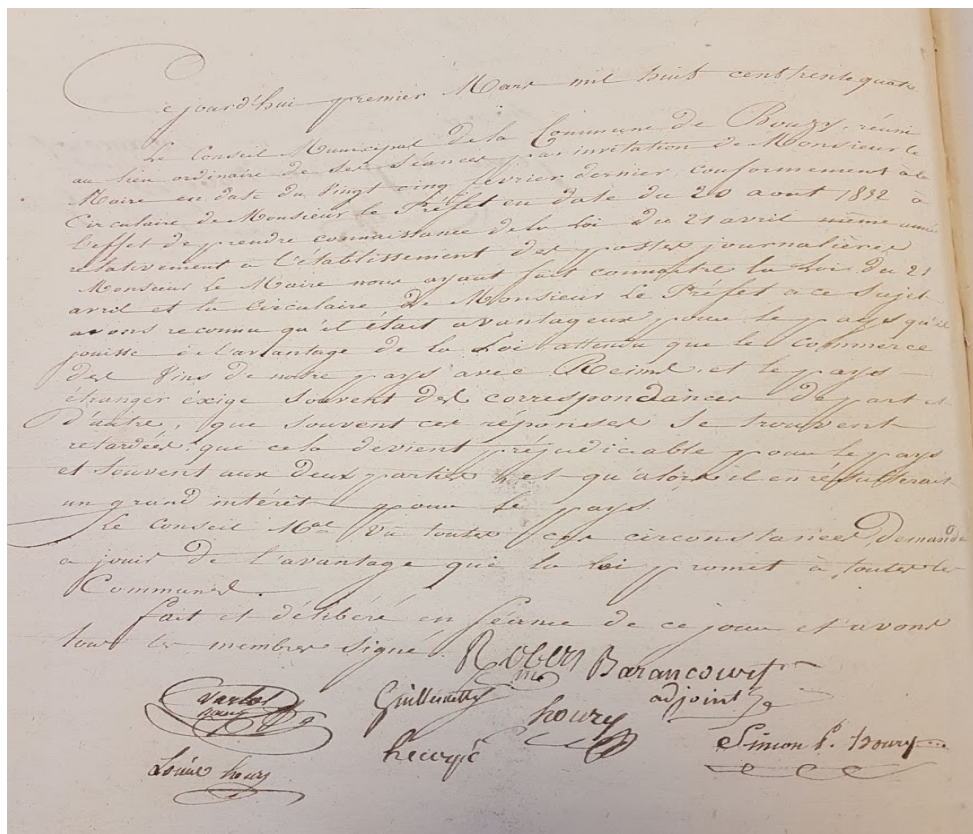
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17680

-0-

fiche n°26

1er mars 1834 – Etablissement des postes journalières



« Ce jourd'huy premier mars mil huit cent trente quatre
Le conseil municipal de la commune de Bouzy réuni
au lieu ordinaire de ses séances par invitation de Monsieur le
Maire en date du vingt cinq février dernier conformément à la
circulaire de Monsieur le Préfet en date du 20 août 1832 à
l'effet de prendre connaissance de la loi du 21 avril même année
relativement à l'établissement des postes journalières.
Monsieur le Maire nous ayant fait connaître la loi du 21
avril et la circulaire de Monsieur le Préfet à ce sujet
avons reconnu qu'il était avantageux pour le pays qu'il
jouisse de l'avantage de la loi attendu que le commerce
des vins de notre pays avec Reims et le pays
étranger exige souvent des correspondances de part et
d'autre, que souvent ces réponses se trouvent
retardées, que cela devient préjudiciable pour le pays
et souvent aux deux parties, et qu'alors il en résulterait
un grand intérêt pour le pays.
Le conseil municipal vu toutes les circonstances, demande
à jouir de l'avantage que la loi promet à toutes les communes.
Fait et délibéré en séance de ce jour et avons tous les membres signé »